



Enfants séparés

Par Evelyne 32140

Bonjour,

Je reviens vers vous car j'aurais une question.

Mon ex conjoint devez me prévenir 15 jours à l'avance pour récupérer pendant les vacances notre fille. Il m'a envoyé un message dimanche pour me dire qu'il la prenait samedi 19 décembre à 10h, je lui ai dit qu'il n'était pas dans les temps et que je souhaitais récupérer ma fille le dimanche 27 décembre à 10h. Il n'est pas d'accord pour le retour.

Comment puis-je faire?

Cordialement